



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL SYNDICAL CINE PARC
du 21 MARS 2022 – 19h
CUNLHAT (Salle des fêtes)

CONSEIL SYNDICAL CINE PARC du 21 MARS 2022 – 19h

CUNLHAT (Salle des fêtes)

Nombre de délégués en exercice : 54

Nombre de délégués présents : 24

Nombre de délégués représentés : 5

Présidence : M. Stéphane BLIN

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Vanderlenne, Beuf, Monteil, Ragonnet, Peudevin, Rodriguez, Corre, Pascal, Le Postec, Grille, Dodement, Angely, Chaminbaud, Dulac

M. Vernet, Herry, Espeil, Joubert, Thabouillot, Mongheal, Blin, Guillot, Tramois, Moignoux

Suppléants :

Mme Tahon

Ont donné pouvoir :

Mme Ducatteau, Garnier, Guillemette

M. Palombo, Fayolle

Absents :

Mme De Laender, Daurat, Angely, Verachten, Ogheard, Briquet, Béal, Dubuis, Mosnier, Brouillat,

M. Perrin, Audoux, Dauphin, Brivadis, Laveroux, Paulet, Dargnat, Maratrat, Tardivier, Lett, Delnard, Saïs, Rionnet, Wimmel, Chaillou

Assistaient à la réunion : Mme Perron, Pumain, Challet M. Jeanpetit,

Mme Elisabeth Pascal assurant le secrétariat

ORDRE DU JOUR

- ▶ **MOT D'ACCUEIL** de la mairie de Cunlhat
- ▶ **PRESENTATION DES EXCUSES**
- ▶ **APPROBATION COMPTE RENDU PV CS 25 OCTOBRE 2021**
- ▶ **BILAN D'ACTIVITE 2021 ET ACTIONS A VENIR 2022**
- ▶ **DELIBERATIONS :**

Finances :

- 1- Approbation du compte de gestion 2021
- 2- Compte administratif 2021
- 3- Affectation de résultats 2021
- 4- Cotisations 2022
- 5- BP 2022
- 6- Etablissement du montant du coût de séance 2022-2023 concernant la convention avec le SICOM de Maringues
- 7- Etablissement du montant du coût de séance concernant la convention avec la communauté de communes Entre Dore et Allier 2022-2023
- 8- Ouverture d'un compte de dépôt de fonds – régie d'avances

Vie du Syndicat :

- 9- Renouvellement de la commission de programmation 2022
- 10- Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT) du Puy de Dôme pour les services numériques
- 11- Dons pour l'Ukraine

Ressources Humaines :

- 12- Adhésion au COS Parc 2022
- 13- Information sur la Ligne Directrice de Gestion

▶ **COUP DE PROJECTEUR SUR :**

- La commission de réflexion : Un premier bilan et quelques perspectives...
- Echanges avec l'assemblée

▶ **QUESTIONS DIVERSES**

- Suite de la réflexion autour de la situation de Viscomtat
- Premiers éléments de réorganisation du calendrier 2022
- Proposition dates et lieu prochains Bureau et Conseil Syndical

→ **MOT D'ACCUEIL** par la mairie de Cunlhat

→ **PRESENTATION DES EXCUSES** (Stéphane Blin)

→ **APPROBATION COMPTE RENDU CS 25 OCTOBRE 2021** (Stéphane Blin)

→ **BILAN D'ACTIVITE 2021 ET ACTIONS A VENIR 2022**

1) Bilan synthétique (Pépita Rodriguez)

- Suite de l'année compliquée avec 6 mois en activité séances réduites et une fin d'année très perturbée au niveau de la fréquentation par OMICRON
- Certaines séances scolaires sauvées de janvier à juin
- Prestations nombreuses surtout l'été sans réduction activité soirée = souci / agents
- De nouvelles actions mises en place auprès du très jeune public (Ciné P'tits Loups)
- Quelques problèmes techniques à la reprise de septembre (un serveur d'appareil à remplacer : 9000 €), des soucis de véhicules.
- Aides exceptionnelles durant l'année via le CNC d'un montant de 6640 €, + 8026 € de soutien financier à l'investissement (SFEIC), ainsi que d'un fonds de solidarité COVID d'un montant de 40 399 €

2) Fréquentation (Gérard Tramois)

En 2021 : 12 380 pour 431 séances = 29 spec moy

En 2020 : 10 004 sp. pour 317 s. = 32 spec moy

Les 5 années précédentes moyenne de : 26 668 sp. pour 742 s. = 36 spec moy

3) Comparatif salles (Gérard Tramois)

	Entrées	Séances	Moyenne
Ambert	10000	683	14,6
Thiers	9935	1028	9,7
Usson	6314	585	10,8
Courpière	4496	282	15,9
Noiretable	4119	165	25,0

Ciné Parc	12380	431	28,7
-----------	-------	-----	------

4) **Box office** (Françoise Angely)

37 films diffusés en soirée dont 8 en Vostf (soit 21% en Vostf)

Films soirée gd public : 1132 entrées / 58 = 20 sp.

Films soirée Art et Essai : 2986 entrées / 161 = 19 sp.

Films jeune public : 521 / 19 = 27 sp.

Films Jeune public Art et Essai : 816 / 20 = 41 sp.

TT cumulé :

- 1- ADIEU LES CONS (AE) : 496 entrées / 12 séances = 41
- 2- CALAMITY (AE) Ciné Goûter : 474 / 10 = 47
- 3- ERNEST & CELESTINE EN HIVER (AE) Ciné Goûter : 267/5 = 53

En soirée les 3 1ers :

- 1- ADIEU LES CONS (AE)
- 2- DELICIEUX 240/10 = 24
- 3- KAAMELOOT 228/7 = 33

Art & Essai en soirée les 3 1ers :

- 1- ADIEU LES CONS
- 2- THE FATHER (Vostf) 200/8 = 25
- 3- NOMADLAND (Vostf) 176 / 5 = 35

5) **Animations et actions 2021** (Claudine Ragonnet)

- Soirée Court-métrages réalisés dans la cadre de la résidence Musique à L'Image de La Chaise Dieu + Ciné Concert avec le court métrage césarisé, « L'heure de l'ours »,
- 2 soirées en juillet et décembre autour du réalisateur Renaud Ducoing qui a réalisé son dernier court-métrage à St Jean d'heurs,
- Ciné Spectacle « It Can Bidone » du Lazzi Serpolet Théâtre à Billom en juillet,
- Programmation autour de la Mobilité avec le PNRLF à Vertolaye,

- Ciné goûter à la ferme avec le service agriculture de la cocom ALF à Job,
- Soirées thématiques avec la médiathèque de Lezoux en oct/déc
- Soirée Palestine en Vue en présence du réalisateur en oct / St amant
- Séances Les P'tits Loups : nouvelles séances pour les tous petits pendant les petits vacances scolaires accompagnées d'une présentation et parfois d'une animation liée au film,
- Soirée Littérature et Cinéma – Autour de la communauté Innoue – Maison du Parc en partenariat avec Passeurs de Mots et le PNRLF,
- Conférence sur les circuits itinérants à La jetée – partenariat Sauve Qui Peut le Court Métrage.

6) Prestations 2021 (Annie Corre)

- 9 animations prévues - conventionnées (dont 3 plein airs)

Auxquelles se sont rajoutées des 32 prestations supplémentaires :

- 7 prestations
- 25 plein air

Soit un total de 41 prestations.

Apport budgétaire prestations supplémentaires = environ 37 000 €

ACTIONS A VENIR : (Elisabeth Pascal)

En dehors des animations habituelles :

Fin mars :

- Soirée Culture & Transition n°04 – Les arbres (cycle de soirées projection débat autour de différentes thématiques liées à la transition écologique) : Cocom Billom
- Ciné Discussion « Les graines que l'on sème » en présence du réalisateur à Billom & Cunlhat en partenariat avec le CCAS.

En avril :

- Coups de cœur du court (Lezoux, Billom, Vertolaye)
- Ciné Piscine à Ambert

En mai :

- **Soirée Culture et Transition n°05 : La mobilité : Cocom Billom**
- **Soirée Littérature & Cinéma : reprise : médiathèque Lezoux**

En juillet-août :

- **Soirée projection débat à La Chaise Dieu : partenariat Syndicat mixte Chaise Dieu**
- **13 plein air prévus à ce jour (encore possible de s'inscrire – en mai tout doit être calé)**

En novembre :

- **Rencontres nationales Ecole & Cinéma, Collège et Cinéma et Passeurs d'Images (Ciné Parc est co-organisateur) les 16-17 & 18 nov. 200 à 300 professionnels de la France entière seront attendus.**
- **Elles auront lieu pendant 2 jours à Clermont-Ferrand.**
- **Une place particulière sera réservée aux circuits de cinéma itinérant.**
- **Une soirée sera mise en place à Billom avec un ciné concert autour du film NANOUK L'ESQUIMAU film muet des débuts du cinéma accompagné par le Quatuor Prima Vista avec qui nous avons déjà travaillé il y a une dizaine d'années. Nous en profiterons pour proposer une séance scolaire en après-midi.**
- **Les trois jours vont tous nous mobiliser et deux journées seront banalisées donc sans séances (17 & 18 nov).**

→ **DELIBERATIONS** (Stéphane Blin)

Informez qu'il y aura deux nouvelles délibérations qui ont été calées après l'envoi des convocations (compte dépôt fonds et dons pour l'Ukraine)

FINANCES

• 1- **Approbation du compte de gestion 2021 (Délibération n° 22-0217 - A l'unanimité)**

• 2- **Compte administratif 2021 (Délibération n°22-0218 - A l'unanimité)**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES FCT CA 2021	
Déficit 2020	- €
Charges à caractère général	59 868,94 €
Charges de personnel	185 240,70 €
Autres charges de gestion courante	1 416,85 €
Dotations aux amortissements	28 627,12 €
Total	275153,61

RECETTES FCT CA 2021	
Excédent fonctionnement	54709,37
Produit des services	94 774,29 €
Dotations et participations	68 176,91 €
Participation communes	97 875,75 €
Opérations d'ordre	15 489,00 €
Produits exceptionnels	56 365,24 €
Autres produits gestion courante	2,72 €
Total	387 393,28 €

Soit un excédent de fonctionnement de 112 239.67 €

- Recettes liées aux prestations estivales (environ 37 000 €)

- Recettes exceptionnelles liées au soutien de l'Etat en temps de COVID (CNC : 6640 €, 8026 € de soutien financier à l'investissement (SFEIC), fonds de solidarité COVID : 40 399 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES INV CA 2021	
Opérations d'ordre	15 484 €
Immobilisations générales	11 906.14 €
Total	27 395.14 €

Principal achat serveur (qui a lâché) = 9000 €

RECETTES INV CA 2021	
Solde	113 286.14 €
Opérations patrimoniale	2 029.11 €
Subventions d'investissement	37 307.33 €
Opérations d'ordre	28 627.12 €
Total	181 249.70 €

Soit un excédent d'investissement de 153 854.56 €

- **3- Affectation de résultats 2021 (Délibération n°22-019 - A l'unanimité)**

- **112 239,67 €**

- **4- Cotisations 2022 (Délibération n° 22-0220 - A l'unanimité)**

- **Proposition + 0.05 € = 3.05 €**
 - Gel augmentation depuis 3 ans
 - Hausse carburants
 - 3 € budget supplémentaire/2021 de 198 € / 3.05 € budget supplémentaire/2021 de 1 628 € (diff 3 € et 3.05 € = + 1387 €)

- **5- BP 2022 (Délibération n°22-0221 - 1 Abs/28 pour)**

FONCTIONNEMENT

RECETTES BP 2022	
Excédent fonctionnement	112 239.67 €
Produit des services	106 000 €
Dotations et participations	70 290 €
Participation communes	99 461.58 €
Opérations d'ordre	24 992.52 €
Produits exceptionnels	3150 €
Autres produits gestion courante	50 €
Total	416 183.77 €

DEPENSES BP 2022	
Déficit 2020	- €
Charges à caractère général	152 711.66 €
Charges de personnel	230 950 €
Autres charges de gestion courante	3 550 €
Dotation aux amortissements	28 627,12 €
Total	416 183.77 €

- On a de la marge sur toutes les lignes
- Hausse importante des frais de carburants prévue
- Estimations de frais de personnel en hausse en prenant en compte une hypothétique embauche d'un médiateur cinéma et d'intervenants divers sur des animations.

INVESTISSEMENT

RECETTES INV BP 2022	
Solde	153 854,56 €
Opérations patrimoniale	4 239.79 €
Subventions d'investissement	- €
Opérations d'ordre	28 972.11 €
Total	187 066.46 €

DEPENSES INV BP 2022	
Opérations d'ordre	24 992.52 €
Immobilisations générales	162 073.94 €
Total	187 066.46 €

Achat de petit matériel pour aménagement véhicules

● **6- Etablissement du montant du coût de séance 2022-2023 concernant la convention avec le SICOM de Maringues (Délibération n° 22-0222 - A l'unanimité)**

- **Proposition à 310 € + frais déplacement :**
 - Hausse en 2021 de 10 €

● **7- Etablissement du montant du coût de séance concernant la convention avec la communauté de communes Entre Dore et Allier 2022-2023 (Délibération n° 22-0223 - A l'unanimité)**

- **Proposition à 310 € + frais déplacement :**
 - Hausse en 2021 de 10 €

● **8- Ouverture d'un compte de dépôt de fonds – régie d'avances (Délibération 22- n°0224 - A l'unanimité)**

- **Nécessité pour nous permettre de bénéficier :**
 - D'un carnet de chèque
 - D'une carte bleue
 - Virements possibles
 - Pas de frais d'annoncés

VIE DU SYNDICAT :

● **9- Renouvellement de la commission de programmation 2022 (Délibération n°22-0225 - A l'unanimité)**

- **Collège élus : 4 délégués à élire :**
 - Actuellement :

- Président membre de droit
- Sylvie Ducatteau
- Elisabeth Pascal
- Françoise Angely
- Monique Briquet

1 sortante : Sylvie Ducatteau

1 entrante : Valérie Le Postec

○ Collège spectateurs : pas de changements tous repartent :
Frédérique Caparros (Tours-sur-Meymont), Marcial Hériteau (Cunlhat),
Jacqueline Jouve (Cunlhat), Danièle Malossi (Vertolaye), Elisabeth Salse
(La Chaise Dieu), Annie Terrolle (Olliergues) ; Anne Bernard (Cunlhat) ainsi
que Armelle Rodolfo ; Jonathan Verrier

○ + avis consultatifs Christophe Jeanpetit, Candice Roussel

● **10- Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT) du Puy de Dôme pour les services numériques (Délibération n°22-0226 - A l'unanimité)**

- Le Département met à la disposition une assistance technique mutualisée = Création de l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT)
- Jusqu'alors service « STELA » de la télétransmission des actes administratifs du conseil syndical via ALF.
- Maintenant géré et proposé par l'ADIT, il convient d'adhérer à l'ADIT pour continuer de télétransmettre les actes du syndicat intercommunal Ciné Parc au contrôle de légalité.
- Le montant de la participation financière annuelle est estimé pour 2022 à 516 € TTC pour le syndicat intercommunal Ciné Parc.
- Nécessité de désignation d'un.e représentant.e suppléant.e, le représentant titulaire étant le Président.

● **11- Dons pour l'Ukraine (Délibération n°22-0227 – 1 Abs/28 pour)**

- Les collectivités ont la possibilité de faire une récolte d'argent pour donner ensuite à des associations à but caritatif.

- Cette délibération est à titre hypothétique, si nous sommes amenés à mettre en place une soirée spéciale autour de l'Ukraine.
- Dans les faits la soirée serait plutôt en partenariat avec une association qui se chargerait de retransférer les dons mais dans l'hypothèse où cela transiterait par Ciné Parc il est nécessaire de cadrer les choses administrativement.

RESSOURCES HUMAINES :

● 12- Adhésion au COS Parc 2022 (Délibération n°22-228 - A l'unanimité)

- Comité des œuvres sociales pour le personnel : chèques déjeuners, aide morale et matérielle, accès à des activités diverses : culture, loisirs, sports et voyages.
- Adhésion demandée :
 - **200 € par agents.**

● 13- Information sur la Ligne Directrice de Gestion (LDG)

- **Nouvel outil** de référence pour la gestion des ressources humaines
- LDG de Ciné Parc fixées pour une **durée de 6 ANS** révisables une fois en cours de période après avis du Comité Technique du Centre de Gestion.
- Ciné Parc a reçu un **avis positif du Comité Technique** en date du 25 janvier 2022.
- **A pris effet à compter du 01 mars 2022.**
- La **politique** choisie est celle d'une **continuité** avec le fonctionnement précédent pour ce qui est de l'avancement, les nominations, le régime indemnitaire...

→ **COUP DE PROJECTEUR SUR** (Stéphane Blin & membres du Bureau)

LA COMMISSION DE REFLEXION : 1^{er} BILAN ET QUELQUES PERSPECTIVES

Après avoir rappelé le fonctionnement de la commission de réflexion, Monsieur le Président donne lecture d'un texte servant de préambule à la discussion.

Ciné Parc est un service public. Il en porte les valeurs. Il amène le cinéma aux portes des habitants éloignés des salles et souvent de toutes activités culturelles. Il permet aux enfants de tous âges de découvrir des œuvres très diverses. Sa programmation est ouverte mêlant des films d'art et essai, mais également grand public. Ciné Parc développe de nombreux dispositifs d'éducation à l'image en direction des scolaires (ce qui lui vaut d'ailleurs une reconnaissance nationale).

Outre une situation budgétaire fragile, Ciné Parc est confronté aux transformations de l'ensemble de la chaîne cinématographique, de la diffusion en particulier : salles hyper équipées (sons, images) ; essor des plateformes... Cela entraîne des changements profonds dans les pratiques du public dont nous devons tenir compte. D'où le travail de réflexion en cours sur la programmation, l'organisation des séances de projection (formes, lieux, salles), nos partenariats, le rôle des délégués, et nos moyens tant financiers qu'humains.

Ciné Parc a des atouts : Une utilité non démentie ; Une reconnaissance forte ; Et une certitude : le réseau répond à un besoin d'une partie de la population.

Remarque : Nous raisonnons toujours en terme de "rendement", nous critiquons nos dirigeants qui veulent tout "ramener" à l'efficacité financière, aux chiffres : l'école, les hôpitaux ... Ne faisons pas comme eux : la réussite de Cinéparc, il ne faut pas qu'elle soit uniquement chiffrable en nombre de spectateurs ou en billetterie (même si c'est important pour la pérennité de la structure), mais c'est surtout en spectateurs qui, sans Ciné Parc, n'iront pas au Cinéma.

Présentation des 5 orientations retenues par les membres du Bureau qui résultent d'une synthèse des différents travaux liés aux 3 commissions de réflexion.

ORIENTATION 1 :

Revoir le schéma de programmation et la fréquence des projections (de 3 à 4 sem. par exemple)

ORIENTATION 2 :

Permettre au public de pouvoir s'impliquer dans la vie du circuit

ORIENTATION 3 :

Elaborer des stratégies de communication

ORIENTATION 4 :

Promouvoir le rôle du délégué

ORIENTATION 5 & 5 bis :

Choix de programmation & promouvoir une politique événementielle

ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE

Réactions très partagées de la salle sur la première proposition.

Quelques personnes pensent que ce ne serait pas un problème :

- Il est plus facile de repérer la projection si elle se fait toujours la même semaine dans le mois (ex : première semaine du mois)
- Dans les petites communes cette solution pourrait éventuellement diminuer les coûts...
- Le public pourrait être plus nombreux pour chaque séance si celles-ci étaient moins nombreuses.
- Cela pourrait donner la possibilité aux petites communes de bénéficier d'une animation ? ciné discussion...

D'autres, sont moins satisfaits par cette solution :

- La pratique du cinéma en salle est en perdition pour certains délégués, les salles fixes se meurent, et la peur est que si nous diminuons le nombre de séances, les amateurs de cinéma iront dans les salles fixes proches car les films seront sortis depuis trop longtemps. Ou alors ils prendront d'autres habitudes en délaissant petit à petit le circuit.
- Peut-on envisager la possibilité d'avoir deux fréquences différentes : les communes avec une fréquentation modeste avec une séance toutes les 4 semaines, les communes avec une bonne fréquentation toutes les 3. Reste la difficulté de définir les critères pour chacun sans que ce ne soit vécu comme un déclassement...
- C'est d'autant plus compliqué que les jauges sont très variables selon les films, les périodes... Une commune peut avoir en moyenne une dizaine de spectateurs, et passer à 40 sur une autre séance...

Les membres du bureau font remarquer que si la commission a évoqué cette possibilité, c'est parce qu'actuellement le volume de séances implique un rythme et un temps de travail aux agents assez important qui restreint énormément le champ des possibles : soit il faut libérer du temps, soit embaucher quelqu'un : les emplois aidés ont été une solution un temps...

Possibilité d'embauche d'un médiateur cinéma (70% pris en charge par la Région et le CNC, reste à trouver les 30% restants) qui permettrait de s'engager sur la réflexion actuelle et envisager des développements possibles auprès des différents publics et notamment ceux qui ne sont pas touchés actuellement ???

Pour Stéphane Blin, notre système est trop rigide, il faut lui donner plus de souplesse. Ce n'est pas moins de séances, mais plutôt des séances à valeur ajoutée que nous devons mettre en place.

Multiplés réactions des délégués présents concernant la notion de valeur ajoutée.

- Les séances en plein air sont remises en question : quelles plus-values apportent-elles ? Quelles particularités ont-elles ?
- Les séances plein air n'ont pas l'assurance de mobiliser les spectateurs : de 200 à 10. Dans le Livradois : la moyenne est d'une cinquantaine de spectateurs, ce qui n'est pas très positif compte tenu du coût de la séance. Ces séances sont souvent

portées par une association...

- Faire attention qu'en multipliant ce type de séances on ne perturbe pas l'activité de Ciné Parc auquel son public est attaché ce qui peut être dommageable.
- Le public de Ciné Parc est plutôt un public de cinéma « art et d'essai » donc fidèle...
- Pour que ces séances soient efficaces, il faut les accompagner. Elles nécessitent un besoin de médiation. Un Festival ? Une programmation réfléchie à une échelle plus globale plutôt que du coup par coup sans véritable pertinence ?

Il est toutefois rappelé que ces séances sont un apport d'argent non négligeable qui permet d'équilibrer le budget... Si le budget était suffisant, il ne serait pas nécessaire de faire la course au tiroir-caisse...

Une déléguée rappelle qu'il ne faut pas oublier que le travail des séances récurrentes paye sur la durée : la mise en place de séances jeune public par exemple amène des familles qui découvrent le circuit et peuvent revenir ensuite aux séances adultes. Mais cela ne se ressent qu'après quelques années... Cela a été aussi le cas avec les ciné discussions...

Il faut peut-être aussi miser encore plus sur la mobilité entre salles et accepter que certains lieux attirent moins que d'autres...

La commission de réflexion ne voudrait pas que leurs propositions soient reçues comme un constat d'échec. Ses membres sont conscients que Ciné Parc est un service public, il amène le cinéma aux portes de spectateurs éloignés des salles, il développe des dispositifs d'éducation à l'image aux scolaires très appréciables.

Un délégué évoque la possibilité de former quelqu'un qui ne ferait que les séances plein air les trois mois d'été. C'est une réflexion effectivement pertinente, mais il faudrait qu'il soit complètement autonome (même financièrement), de la recherche des séances à la planification, jusqu'aux projections : donc beaucoup de travail en amont, ce n'est pas trois mois qu'il lui faudrait mais bien six, sans assurance qu'il y ait suffisamment de travail pour payer son activité.

Finalement, changer le rythme des séances « de force » semble ne présenter pas tellement d'intérêt.

La commission de réflexion doit continuer de se réunir : programmation d'une nouvelle séance à prévoir d'ici juin.

Les possibilités de séances plein air doivent être déterminé à l'avance, les communes se positionner rapidement (avant le mois de mai). Notre action doit rester modulable d'une année sur l'autre, souple pour nous permettre de s'adapter suivant nos expériences.

→ **QUESTIONS DIVERSES** (Stéphane Blin)

- Suite de la réflexion autour de la situation de Viscomtat

Il est rappelé que la commune avait demandé de sortir du syndicat en mars 2021 et

que le conseil syndical avait refusé.

Les élus ne voulant pas mettre à disposition la salle des fêtes et le nombre d'enfants venus de l'extérieur dépassant la jauge possible dans la salle actuelle, ces derniers ont été aiguillés vers la salle fixe de Thiers. Actuellement avec les 18 élèves de Viscomtat, la commune vit de plus en plus mal le coût de la séance par enfant qui a été calculé à 8€. La commune va donc demander de nouveau pour le prochain Conseil Syndical son retrait.

Un délégué trouve choquant la difficulté qu'ont les communes à pouvoir quitter le syndicat sans l'accord des autres communes adhérentes. Il rappelle en effet que la commune d'Augerolles a mis plusieurs années avant de pouvoir s'en retirer et qu'il trouve cette situation bien peu démocratique, comparant même cela à un enfermement carcéral.

D'autres délégués réagissent en rappelant que si une commune quitte le syndicat, celles qui restent payent plus et que le système fonctionne uniquement parce qu'il est basé sur la mutualisation des services.

Il est en effet rappelé qu'historiquement, Ciné Parc, précédemment associatif, est justement devenu syndicat intercommunal sur volonté des élus de l'époque pour pouvoir durer...

Monsieur le Président rappelle que le Bureau est sensible à cette situation particulière et qu'il appuiera cette demande de sortie lors du prochain vote.

- Premiers éléments de réorganisation du calendrier 2022

- Suivant les pleins airs signés, les séances soirées de l'été vont être allégées (l'idée est de faire en sorte qu'au moins chaque salle ait une séance soirée sur l'été). En mai le nouveau calendrier devra être mis en place.

- Proposition date et lieu prochain Conseil Syndical

Le prochain Conseil syndical sera prévu fin octobre / début novembre, dans la salle rénovée d'Arlanc qui sera ravie de nous accueillir.

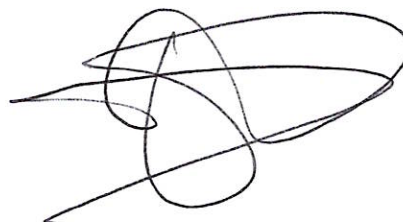
→ REMERCIEMENTS

Fin de la séance à 22h

Le Président,

Le Président de Ciné Parc

Stéphane BLIN



La Secrétaire de séance

Elisabeth Pascal